

Bordereau de collecte de **taxe d'apprentissage 2021** (salaires 2020)

Merci d'avoir choisi BON SECOURS pour affecter tout ou partie des 13% de votre T.A.
au bénéfice des sections technologiques de l'établissement (Bac et BTS) !

Document à joindre à votre chèque ou après votre virement à : ai.courtel@bonsecours66.com

..... € : Montant à régler directement au lycée Notre-Dame de Bon Secours
Code UAI : 0660059F

- Par virement** **IBAN** FR76 1660 7000 0700 7210 42 67 369 **BIC** CCBPFRPPPPG
Titulaire du compte : Lycée privé Notre Dame de Bon Secours
Référence à mentionner dans le libellé du virement : **TA2021 + SIREN**
- Par chèque n°** _____ Banque _____
À l'ordre de OGEC ND de Bon Secours

Renseignements sur votre entreprise :

Nom : _____

Service : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

SIRET : _____

Nom de la personne responsable du versement : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____ Mail : _____@_____

Souhaitez-vous recevoir votre **Reçu libératoire**

- à votre adresse postale ?
 par e-mail ?



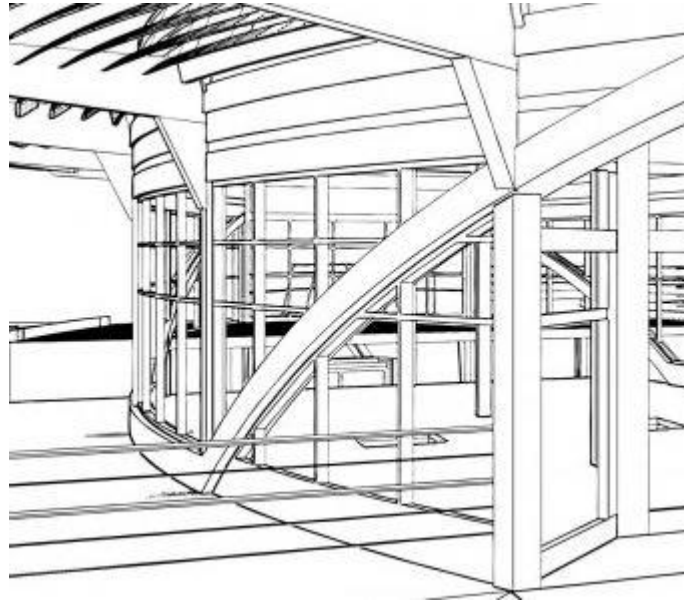
Vos contacts :

Anne-Isabelle Courtel au 04 68 56 37 71
Alix Tuzet au 04 68 54 87 91

Notre adresse postale :
39 avenue Julien Panchot – 66000 Perpignan

Le projet à financer en 2021/2022 :

L'établissement se dote d'un nouveau bâtiment durable



Votre contribution servira à l'équiper de tables, chaises, matériel numérique, bornes wi-fi, matériel de reprographie, d'une cuisine (...). Les étudiants des formations technologiques - qui peut-être deviendront vos futurs employés - bénéficieront ainsi d'installations conformes à leurs attentes en « co-working ».

Campagne de collecte de la taxe d'apprentissage



31 mai 2021 !

Bon Secours habilité à recevoir la taxe !

Parlez en à votre expert comptable !

C'est à vous de choisir le bénéficiaire !

Calculé sur 13% de 0.68% de votre masse salariale !

Le lycée Notre Dame de Bon Secours est habilité à recevoir la taxe d'apprentissage

Vous avez jusqu'au 31 mai 2021

Besoin d'aide pour le calcul ? Nous sommes à votre service !